

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**19 MARS 2014**

**La séance est ouverte à 20h00.**

Absent excusé : M René COCHET

➤ **VOTE DES SUBVENTIONS 2014**

Le conseil municipal décide pour 2014 d'allouer les sommes suivantes aux associations et autres organismes :

ACE Billé	251.32
Agriculture et Ruralité (Comice Agricole)	244.26
Amis de jaunouse	38.00
ADMR Parcé	1 062.00
AEPEC "Garderie"	894.72
Ass. Gestion Cantine	8 682.71
Ass. Des Anciens Combattants de Billé (UNC)	344.43
CCAS de Billé	825.00
Club de l'amitié de Billé	156.24
Comité des fêtes de Billé	386.77
Croix d'Or de Fougères	61.40
FA MI RE dans le pré	258.00
Groupement d'employeurs du Sud Fougerais	52.02
Groupement des jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 911.60
Les amis de la MARPA	78.85
MARPA de Parcé	59.05
Union Sportive Billé Javené	1 524.00
Gym Détente	52.02
Assoc.sportive cantonale de Fougères Sud	1 593.00
Amicale des Chasseurs de Billé	204.00
Volley-Ball de Billé-Parcé	202.00
Badminton	202.00
<b>TOTAL</b>	<b>19 083.39</b>

- **CLASSES DE DECOUVERTES** :
  - ✓ 37.68 € par enfant de Billé scolarisé en classe élémentaire.  
Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.
- **ARBRE DE NOEL 2014** :
  - ✓ 6,60 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourillé Parcé.

➤ **VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES POUR 2014**

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes d'impositions directes sur la commune.

- Taxe d'Habitation 16,08
- Foncier Bâti 16,08
- Foncier Non Bâti 41,85

➤ **COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION EXERCICE 2013 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal vote le compte administratif de la commune. Les résultats sont les suivants :

• **COMMUNE :**

- \* Excédent de Fonctionnement : 238 332.48 € répartis comme ci-après :
  - 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 98 332.48 €
  - 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 140 000.00 €,
- \* Excédent d'Investissement : 247 261.92 €, affectés en totalité à l'article
  - 001 : Report d'Investissement

En fonctionnement , les dépenses ont été contenues cette année. L'excédent est moins important que l'année précédente en raison d'une diminution des recettes.

En investissement, le versement des subventions du Pôle enfance ont favorisé l'excédent de la section. Les dépenses principales sont liées à la construction de l'Atelier communal.

Ces résultats correspondent au Compte de Gestion dressé par le Receveur.

➤ **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2014**

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **638 083.00 €** et en investissement à hauteur de **653 880.00 €**.

Sont prévus sur 2014 les investissements principaux suivants : l'aménagement du bourg pour sa troisième tranche, la deuxième partie de la rénovation de l'Eclairage Public de la Commune, la remise aux normes de l'Eglise, le diagnostic accessibilité des bâtiments publics et de la voirie, l'achat de terrains pour la réserve foncière de la commune, la régénération des terrains de football.

➤ **EGLISE : REMPLACEMENT DES RADIANTS**

Afin de remettre aux normes le chauffage de l'Eglise, le conseil municipal décide de remplacer tous les radiants de l'Eglise auprès de l'entreprise GUERIN FLUIDES SERVICES de Landéan (35) pour un montant de 4 921.41€ HT, soit 5 905.69 € TTC.

➤ **PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT : ECOLES PUBLIQUES DE FOUGERES**

• **Ecole publique de Fougères :**

2 enfants en maternelle x 968.17 € = .....	1 936.34 €
2 enfants en primaire x 484.35 € = .....	968.70 €
.....	.....

**TOTAL ..... 2 905.04 €**

**Abattement 20% (commune de FC)**

581.01 €  
**2 324.03 €**